

**BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE  
VOLUME 39 | NUMÉRO 5 | DÉCEMBRE 2018**

Bonjour à tous,

Le mois de décembre est déjà bien entamé, l'année 2019 est à nos portes. Cycliquement nous en sommes à l'heure des bilans de fin d'année et au dépôt du budget de la Ville de Normandin pour 2019.

À chaque fois, j'en conviens qu'il s'agit d'un exercice difficile et pointu. Considérant que notre devoir est de s'assurer que notre Ville offre les services aux meilleurs coûts possibles, tout en minimisant les impacts financiers pour nos payeurs de taxes. Bien que difficile, ce travail est nécessaire et honnêtement, je crois que notre mission est accomplie une fois de plus.

Je vous rappelle que depuis l'an dernier, nous avons adopté des taux de taxes variés; ce qui permet de mieux répartir l'effort fiscal sur le territoire et de rendre plus équitable l'effort de chacun. Donc, pour l'année 2019, nous aurons une augmentation de 1,5 % du compte de taxes. Selon la valeur moyenne de la maison unifamiliale à Normandin, qui est de 123 193 \$, l'augmentation sera de 27 \$. En ce qui a trait aux services, les taux seront maintenus au même niveau que pour 2018. Les pages suivantes vous présentent les détails de ce budget.

En ce qui concerne les investissements (travaux d'infrastructures qui seront réalisés en 2019), le plus gros projet sera la réfection de la route et du pont entre La Doré et Normandin. Cela fait quelques années que nous envisageons d'aller de l'avant avec cette réfection et j'ai confiance que nous y parviendrons au cours des mois à venir.

Il ne faut pas s'en cacher, nous devons obtenir une aide financière du gouvernement. Leurs réponses devraient rentrer incessamment, car sans subvention, il nous sera impossible d'effectuer ces travaux. Cette même condition s'applique pour la mise à niveau de la rue Picard et du carré Morin. Le programme prévoit aussi la réalisation de certains travaux sur la rue Saint-Cyrille et l'avenue du Rocher. Quelques tronçons de trottoir, bordures ainsi que les stationnements dans notre parc municipal nécessitent des réfections.

Au niveau des équipements, nous prévoyons remplacer notre rétrocaveuse ainsi qu'un camion de notre flotte. Parallèlement à cela, nous devons procéder à l'installation de 160 compteurs d'eau dans les commerces, les industries et certaines résidences de notre territoire, ceci afin de répondre aux exigences en matière de consommation d'eau potable.

Du côté des chemins ruraux, il y aura davantage de travaux d'entretien de réalisés. Nous avons eu accès à des sommes d'argent supplémentaires. Cet avantage récurrent permet d'augmenter nos budgets en gravier, en asphalte et en ponceaux pour nos rangs qui en ont grandement besoin.

Par ailleurs, d'autres travaux de plus petite envergure seront au programme au cours de l'année, comme c'est prévu dans le plan d'investissement. Voilà en quoi consistent les principales lignes de ce budget 2019. Je demeure disposé à répondre à toutes vos interrogations.

En terminant, je vous souhaite, en mon nom et celui du conseil de ville, de vivre une très heureuse période des fêtes. Il s'agit d'un moment inespéré dans l'année pour renouer avec les gens qui nous sont chers.

Il m'est nécessaire de vous remercier à nouveau de votre confiance. Celle-ci mérite que nous nous démenions sans relâche afin que Normandin demeure une ville noble et fière. Il s'agit d'un travail d'équipe et cette belle équipe j'en profite pour la remercier: les employés municipaux à la direction, en passant par les employés de soutiens. Leur dévouement constant et la qualité de leur travail nous permettent de vivre dans un environnement de qualité.

Joyeux Noël et bonne année à vous tous!

Mario Fortin

# Budget 2019



## Sommaire du budget

REVENUS	2019	2018	VARIATION
Taxation	2 840 369 \$	2 807 585 \$	1,2%
Tarifification	946 840 \$	961 371 \$	-1,5%
Paiement tenant lieu de taxes	395 346 \$	390 755 \$	1,2%
Transferts	412 227 \$	319 190 \$	29,1%
Services aux organismes municipaux	112 000 \$	115 500 \$	-3,0%
Autres services rendus	856 000 \$	869 340 \$	-1,5%
Imposition de droits	48 000 \$	45 000 \$	6,7%
Amendes et pénalités	10 000 \$	9 000 \$	11,1%
Intérêts	60 100 \$	50 050 \$	20,1%
Autres revenus	24 200 \$	43 200 \$	-44,0%
<b>Total</b>	<b>5 705 082 \$</b>	<b>5 610 991 \$</b>	<b>1,7%</b>

DÉPENSES	2019	2018	VARIATION
Administration générale	794 438 \$	790 940 \$	0,4%
Sécurité publique	698 210 \$	678 579 \$	2,9%
Transport	982 341 \$	951 333 \$	3,3%
Hygiène du milieu	743 697 \$	772 553 \$	-3,7%
Santé et bien-être	65 850 \$	66 765 \$	-1,4%
Urbanisme & mise en valeur	260 726 \$	260 090 \$	0,2%
Loisirs et culture	1 623 658 \$	1 596 374 \$	1,7%
Frais de financement	491 599 \$	480 057 \$	2,4%
<b>Total</b>	<b>5 660 519 \$</b>	<b>5 596 691 \$</b>	<b>1,1%</b>

AFFECTATIONS	2019	2018	
Activités investissements	43 925 \$	30 800 \$	
Solde disponible de règlement d'emprunt fermé		(20 000) \$	
Réserve - Assurance salaire	6 398 \$		
Réserve - Élection	3 500 \$	3 500 \$	
Montants à pourvoir dans le futur	(9 260) \$		
<b>Total</b>	<b>44 563 \$</b>	<b>14 300 \$</b>	

## Coûts des taxes de la résidence unifamiliale moyenne

DESCRIPTION	2019	2018	VARIATION
ÉVALUATION IMPOSABLE	123 193 \$	122 441 \$	752 \$
TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES	1 619 \$	1 592 \$	27 \$
RÉSEAU D'AQUEDUC	215 \$	215 \$	- \$
ÉGOÛT ET TRAITEMENT	212 \$	212 \$	- \$
VIDANGES ET RÉCUPÉRATION	210 \$	210 \$	- \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 256 \$</b>	<b>2 229 \$</b>	<b>27 \$</b>

## Évolution des quotes-parts de la MRC

ANNÉE	QUOTES-PARTS	VARIATION %
2019	478 742 \$	1,5%
2018	471 604 \$	-2,0%
2017	481 467 \$	-0,4%

Note : Incluant contribution pour transport adapté

# Budget 2019

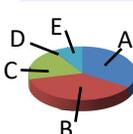


VILLE DE NORMANDIN

## Service de la dette

Description	2019 (projeté)	2018 (projeté)	2017
Capital	325 000 \$	326 058 \$	204 079 \$
Intérêts	166 599 \$	154 250 \$	89 247 \$
Paiement annuel	491 599 \$	480 308 \$	293 326 \$

## Dépenses par objet



Objets	Budget 2019	Budget 2018	Portion
A- Rémunération et charges sociales	1 907 112 \$	1 849 848 \$	34 %
B- Biens et services	2 132 780 \$	2 117 126 \$	38 %
C- Contribution aux organismes	1 111 028 \$	1 134 660 \$	20 %
D- Autres	16 500 \$	12 000 \$	0 %
E- Frais de financement	493 099 \$	483 057 \$	9 %
<b>Total</b>	<b>5 660 519 \$</b>	<b>5 596 691 \$</b>	

## Évolution du budget

Année	Budget	Variation
2019	5 705 082 \$	1,68%
2018	5 610 991 \$	7,08%
2017	5 240 113 \$	0,20%
2016	5 229 460 \$	-1,09%
2015	5 287 130 \$	7,23%

## Taux de taxe foncière

Du 100 \$ d'évaluation	2019	2018
Résidentielle (de base)	1,3140	1,3000
Commerciale	1,4750	1,4200
Industrielle	1,6200	1,5500
6 logements et plus	1,3140	1,3000
Terrains vagues desservis	2,0350	2,0000
Agricole	1,2340	1,2200

## Taxes de services

PAR UNITÉ	2019	2018
Aqueduc	215,00	215,00
Egouts et traitement des eaux usées	212,00	212,00
Ordures - Résidentiel	210,00	210,00
Ordures - Commercial et industriel	439,00	439,00
Ordures - Agricole	288,00	288,00
Fosses septiques - Permanents	61,50	61,50
Fosses septiques - Saisonniers	30,75	30,75

## Plan triennal d'immobilisations

INVESTISSEMENTS	2019	2020	2021
<b>INFRASTRUCTURES</b>			
Chemins, rues, trottoirs	4 344 500 \$	50 000 \$	420 000 \$
Pont et ponceaux	1 000 000 \$	- \$	300 000 \$
Réseau d'aqueduc	260 000 \$	- \$	- \$
Réseau d'égoût	675 000 \$	200 000 \$	- \$
Parc de quartier, piscine, etc.	38 730 \$	25 000 \$	126 000 \$
Parc du Centenaire	- \$	- \$	235 000 \$
Parc Industriel	400 000 \$	- \$	- \$
	<b>6 718 230 \$</b>	<b>275 000 \$</b>	<b>1 081 000 \$</b>
<b>BÂTIMENTS</b>			
Édifices communautaires et récréatifs	17 500 \$	298 500 \$	7 500 \$
	<b>17 500 \$</b>	<b>298 500 \$</b>	<b>7 500 \$</b>
<b>VÉHICULES, MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT</b>			
Véhicules	35 000 \$	57 500 \$	40 000 \$
Machinerie	200 000 \$	- \$	15 000 \$
Outillage et équipements divers	4 000 \$	5 000 \$	13 000 \$
	<b>239 000 \$</b>	<b>62 500 \$</b>	<b>68 000 \$</b>
<b>AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU</b>			
Mobilier et équipement divers	13 000 \$	4 000 \$	4 000 \$
Matériel informatique	- \$	5 000 \$	5 000 \$
	<b>13 000 \$</b>	<b>9 000 \$</b>	<b>9 000 \$</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>6 987 730 \$</b>	<b>645 000 \$</b>	<b>1 165 500 \$</b>
<b>SOURCES DE FINANCEMENT</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Activités financières	43 925 \$	21 500 \$	49 000 \$
Transferts et subventions	5 932 160 \$	262 500 \$	356 500 \$
Excédent accumulé	4 695 \$	- \$	- \$
Fonds de roulement	35 000 \$	20 000 \$	40 000 \$
Emprunts à long terme	971 950 \$	341 000 \$	720 000 \$
<b>TOTAL FINANCEMENT</b>	<b>6 987 730 \$</b>	<b>645 000 \$</b>	<b>1 165 500 \$</b>

## **LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE**

Depuis quelques mois, la Ville de Normandin, l'école Sainte-Marie et le service des ressources matérielles de la commission scolaire travaillent de concert afin de rendre les déplacements des élèves qui se rendent à pied à l'école plus sécuritaire.

Tout d'abord, une attention fut apportée à une zone scolaire plus risquée due à l'escarpement du terrain, soit la jonction de l'avenue du Rocher et de la rue Saint-Edmond. Une affiche lumineuse fut installée en août sur le dessus de la côte. Ceci en collaboration avec le MTQ. Une autre a été installée depuis en sens inverse.

De plus, le 20 septembre dernier, une campagne de sensibilisation fut menée par la SQ auprès des automobilistes afin de les inciter à ralentir au passage des écoliers, dans ce secteur périlleux. La Ville a demandé à la SQ de renouveler annuellement cette opération afin qu'une conduite sécuritaire et adaptée aux abords de cette zone s'ancre dans chaque conducteur.

De son côté, la direction de l'école primaire a fait une rencontre de sensibilisation sur la sécurité dans les déplacements avec les élèves qui se transportent à vélo. Il est fortement suggéré de ne pas traverser la rue sur leur vélo au passage écoliers mais de marcher en tenant leur bicyclette. Elle a également engagé une brigadière au sein du personnel permettant de faire traverser les jeunes en toute sécurité aux sorties du midi et du soir. Certaines interventions individuelles ont également été effectuées lorsque nécessaire.

Dans le même ordre d'idée, la Ville maintient ses efforts afin de compléter l'équipe du personnel brigadier municipal. Elle a procédé dernièrement à l'affichage d'un poste de brigadière remplaçante.

Notons aussi qu'un aménagement permanent limitant le stationnement trop près de la traverse de piétons a été aménagé, face à l'école Sainte-Marie. Un nouveau panneau de signalisation « arrêt-stop » ainsi qu'un panneau signalant une zone scolaire ont été mis en place près de l'école.

Il faut savoir que la Ville a fait ses devoirs et a analysé toutes manœuvres qui pourraient être apportées pour augmenter la sécurité de nos enfants. La possibilité d'ajouter un trottoir sur l'avenue du Rocher fut vérifiée auprès du MTQ, mais il s'avère impossible d'aller de l'avant avec cette démarche, car l'avenue n'est pas assez large. Par surcroît, la Ville a procédé à l'achat d'un afficheur de vitesse. Il sera déplacé aléatoirement dans les rues du réseau municipal afin de sensibiliser les automobilistes à ralentir.

En conclusion, voici l'occasion de vous rappeler qu'il n'y a pas de surveillance sur le terrain de l'école avant 8 h 01 le matin et 12 h 40 après le dîner. Pour la sécurité de vos enfants, veuillez vous assurer que ceux-ci se présentent à l'école aux heures demandées.

Pour toutes demandes supplémentaires concernant le transport scolaire, veuillez vous référer au service du transport scolaire de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets.

---

## **RAPPEL PERMIS DE RÉNOVATION / INONDATIONS**

Nous rappelons aux victimes des inondations du 6 septembre dernier que la date limite (délai supplémentaire accordé il y a 3 mois) pour venir vous procurer votre permis de rénovation est le **21 décembre 2018**.

Nous invitons les citoyens sinistrés à venir rencontrer Mme Hélène St-Pierre, inspectrice en bâtiment et en environnement, pour vous servir.

---

## **FERMETURE FÊTES 2018**

Les bureaux administratifs seront fermés pour la période des fêtes, soit du 24 décembre au 4 janvier 2019 inclusivement.

**Pour toutes urgences aux travaux publics, composez le 418 515-0424.**



# Collectivité



## Collecte des arbres de Noël / changement de procédure

La Ville de Normandin informe la population qu'aucune collecte d'arbre de Noël ne sera faite au garage municipal comme par les années passées. Les citoyens sont plutôt invités à apporter leurs conifères dénudés de leurs atours festifs à l'écocentre. Les périodes d'ouverture sont du jeudi au dimanche de 12 h à 16 h.



## SENTIER DE MARCHÉ / SITE DES GRANDS JARDINS DU LAC-SAINT-JEAN

C'est avec enthousiasme, que je vous annonce l'initiative d'entretenir cet hiver, un sentier de marche (1 km approximativement) sur le site des Grands Jardins. Ce projet est réalisé avec l'accord et la collaboration de l'organisme à but non lucratif des Grands Jardins du Lac-Saint-Jean.

Toute la population est donc cordialement invitée à venir en profiter en tout temps. Ceci s'avère une expérience nouvelle afin que tous découvrent et apprécient les joies de l'hiver.

Je tiens à remercier la direction de la bleuetière coopérative de Normandin qui nous ont gracieusement permis d'utiliser un de ses tracteurs pour entretenir la piste.

Voici les activités que vous pouvez pratiquer sur le site: marche en raquette, marche en soirée avec lampes frontales et patinage sur une surface glacée est entretenue. Tenez-vous informé des activités sur la Page Facebook : **Jardins Communautaires Normandin**.

Vous êtes attendus en grand nombre.

Jean-Marc Bernard, président



Pour votre bénéfice, voici les membres de cette corporation: M. Jean-Marc Bernard, président; Mme Josée Lévesque, vice-présidente; Mme Jennyfer Valois, secrétaire-trésorière; M. Éric Bhérer; Mme Barbara Jean; Mme Maëlle Bouchard-Bernard; M. Louis Mailloux; M. François Potvin; M. Laurent Gauthier et M. Lucien Ferland.

## COLLECTE DE SANG / NORMANDIN

Ce sera le **lundi 7 janvier 2019, de 14 h à 20 h**, à la Polyvalente de Normandin, qu'aura lieu la collecte de sang organisée par la Régie intermunicipale de Sécurité incendie GEANT et l'AFÉAS en collaboration avec la Ville de Normandin.

Donnez du sang, donnez la vie.

## PROGRAMMATION ACTIVITÉS HIVERNALES 2019



La programmation des loisirs sera distribuée dans vos foyers le 4 janvier 2019, vous pourrez également la consulter sur la Page Facebook : **Ville de Normandin loisirs et culture**.

## CARTES DE VŒUX DES FÊTES 2018

Le conseil municipal ainsi que la direction de la Ville tiennent à remercier, par les voies de ce média, tous les élèves de la Polyvalente de Normandin qui ont produit les œuvres utilisés pour leurs cartes de souhaits des fêtes 2018.

Votre école regorge d'élèves talentueux. Merci !



## AVIS DE DISPONIBILITÉ DE LOGEMENTS À PRIX MODIQUE À NORMANDIN

L'office municipal d'habitation de Normandin avise la population que les listes d'attente pour les LOGEMENTS FAMILLES DE 3 ET 4 CHAMBRES À COUCHER, sont épuisées ou le seront bientôt. Des logements sont donc disponibles ou seront susceptibles de le devenir. Il s'agit de logements destinés à des familles à faible revenu, de 2 à 3 enfants.

Pour faire une demande, vous devez vous adresser au bureau de Dolbeau-Mistassini au 418 276-8027.

# Culture, loisirs



## LIVRES NOUVEAUTÉS / BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NORMANDIN

La bibliothèque fera relâche pour la période des fêtes. L'ouverture en 2019 se fera **le mardi 8 janvier**. Nous informons les usagers que dorénavant, la bibliothèque effectuera des achats de livres nouvellement sortis, chaque mois.

Venez nous visiter, il nous fera plaisir de vous faire des suggestions de lecture et de partager de belles découvertes.



## Conférence Québec - Compostelle / Date à déterminer



Offrir un service indépendant et personnalisé de préparation de randonnées pédestres, grâce à cette conférence pour les gens voulant s'offrir une pause dans leur vie trépidante et en profiter pour voyager en harmonie avec eux-mêmes, dans les milieux naturels des différents chemins de randonnée pédestre de longue durée qu'offre le Québec, l'Europe (Compostelle) et ailleurs.

Conférence offerte par M. Pascal Auger au coût de 25 \$ / personne. Toute personne intéressée par cet atelier est invitée à nous rejoindre pour de plus amples informations au 418 274-2004, poste 3250.

## Conférence sur la maladie cœliaque et le régime sans gluten

Une personne atteinte de la maladie viendra nous partager son parcours, ses pistes de solution et ses découvertes.

Rencontre prévue le jeudi 7 février 2019 à 19 h. Inscription et paiement avant le 30 janvier 2019, le coût est de 5 \$ par personne. Téléphonnez au 418 274-2004, poste 3250.



## Démystifier l'hypnothérapie



Qu'est-ce que l'hypnose? Comment se déroule une séance? Quels sont les effets thérapeutiques? Voilà les aspects abordés lors de cette rencontre. Les places sont limitées, le coût demandé est de 10 \$ par personne.

Mardi 19 mars 2019, à 19 h, par Mme Annie-Claude Guay.

Toute personne intéressée par cet atelier est invitée à nous rejoindre pour de plus amples informations au 418 274-2004, poste 3250.

## Les huiles essentielles à tous les jours

Découvrez comment améliorer naturellement certains aspects de votre vie avec les huiles essentielles, cet atelier sera tenu par Mme Sandra Girard, le jeudi 24 janvier 2019, à 19 h. Le coût sera de 5 \$ par personne. Téléphonnez à la bibliothèque pour obtenir des informations supplémentaires au 418 274-2004, poste 3250.



## Horaire du centre sportif / Période des fêtes



Surveillez l'horaire des activités du centre sportif de Normandin qui est publicisé sur la Page Facebook : **Ville de Normandin loisirs et culture**.

Soyez informés des plages horaires du patinage libre, hockey libre et des parties de hockey.

## CALENDRIER DES ORGANISMES

Le calendrier pour l'année 2019 est nouvellement déposé sur le site Internet de la Ville de Normandin. Accédez aux multiples informations en utilisant ce lien : <http://ville.normandin.qc.ca/calendrier-des-organismes-2018-2019>.

## RÈGLEMENTS CIMETIÈRE DE LA PAROISSE

Le site Internet de la Ville de Normandin propose maintenant un onglet pour le cimetière de la Fabrique de la paroisse Saint-Cyrille. Celui-ci est un cimetière catholique, ouvert aux autres confessions. Il gère ses opérations de manière à maintenir un équilibre financier et à s'acquitter de ses obligations à long terme afin d'assurer son développement et sa pérennité.

Vous y retrouverez l'objet de leurs règlements du cimetière, en vertu des paragraphes E et F de l'article 19 de la *Loi sur les Fabriques*. On y découvre les règles qui s'appliquent à la concession, l'entretien, la reprise des lots, de carrés d'enfouissement, des monuments-columbarium, des caveaux funéraires y compris les décorations, les obligations des concessionnaires. Le document détermine les conditions de sépulture et d'exhumation et précise diverses dispositions utiles à la gestion du cimetière.

Éventuellement, vous aurez accès au registre des sépultures afin de répertorier un défunt et de connaître le lieu de son emplacement au cimetière.

Voici le lien Internet pour accéder à cet onglet : <http://ville.normandin.qc.ca/reglements-du-cimetiere-de-la-paroisse>

# Communautaire



VILLE DE NORMANDIN

## CFQ NORMANDIN

Nous tenons à remercier chaleureusement les COMMERÇANTS de Normandin qui nous ont offert des dons lors de notre souper spaghetti et du bingo-bénéfice. Grâce à eux et à nos nombreux bénévoles, notre activité pour nos œuvres caritatives fut un réel succès. De tout cœur nous vous disons merci !

Le Cercle de Fermières de Normandin



## Services budgétaire Maria-Chapdelaine



Le Service budgétaire Maria-Chapdelaine a reçu de l'aide financière supplémentaire pour la prolongation du projet: **Les besoins des localités!** Donc, nous sommes heureux de pouvoir continuer à offrir les ateliers gratuitement.

Voici la liste des ateliers offerts: atelier sur la simplicité volontaire; atelier sur les préarrangements funéraires; atelier sur les documents légaux; atelier sur le couponnage; atelier sur le budget; atelier faire attention au crédit et l'endettement; atelier comment faire l'épicerie sans se ruiner; atelier sur l'impôt; atelier de couture (coudre un bouton, bas de pantalon); atelier sur les achats Internet, comment les faire en toute sécurité.

Ces ateliers sont offerts à toute la population de la MRC de Maria-Chapdelaine dans chacune de vos municipalités. Si vous êtes intéressés, communiquez avec nous pour vous inscrire à un ou plusieurs ateliers. Vous pouvez aussi vous former des groupes et il nous fera plaisir d'aller vous rencontrer. Téléphone: 418 276-1211 et demandez Maude ou par courriel : francine@servicebudgetairemc.ca

## PROGRAMME PETITS ÉTABLISSEMENTS ACCESSIBLES

La MRC de Maria-Chapdelaine annonce la disponibilité du nouveau programme Petits établissements accessibles (PEA) visant à aider les petits centres d'affaires, commerciaux et communautaires à faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Ce nouveau programme, annoncé par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et en vigueur depuis le 18 juin, permettra aux propriétaires ou locataires des bâtiments admissibles, d'obtenir une aide financière maximale de 15 000 \$ pour effectuer des travaux afin de favoriser l'accès des personnes handicapées au bâtiment et d'améliorer leur circulation à l'intérieur de celui-ci ainsi que l'utilisation des appareils sanitaires. Au total, la SHQ dispose d'un budget de 8 M \$ jusqu'en mars 2023 pour financer des projets admissibles.

Pour plus de détails sur le programme ou pour vérifier votre admissibilité à celui-ci, adressez-vous directement à votre MRC ou à votre municipalité. Vous pouvez également vous référer à la page du programme PEA sur le site Internet de la SHQ.



## Régie Intermunicipale Sécurité Incendie, secteur GEANT : MESSAGE IMPORTANT



Inodore. Incolore. Surnois. Le monoxyde de carbone tue!

Protégez-vous. Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut détecter la présence de gaz et vous la signaler. Une intoxication peut causer des séquelles à long terme, voire être mortelle. En cas d'urgence, composez le 9-1-1 ou appelez le Centre antipoison du Québec au 1 800 463-5060.

Pour obtenir plus d'information, visitez le [www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/intoxication-au-monoxyde-de-carbone](http://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/intoxication-au-monoxyde-de-carbone)

## ÉCOVÊTEMENTS

Le local sera fermé pour la période des Fêtes: du 21 décembre 2018 au 8 janvier 2019.

L'horaire régulier reprendra dès le 9 janvier 2019; ouvert les mercredis et jeudis de 13 h à 15 h. Joyeuses Fêtes à tous et à toutes.

Pour information: Madeleine 418 274-3186 ou Françoise 418 274-5291.



# Joyeuses fêtes 2018



## **SITE TOURISTIQUE CHUTE À L'OURS** **RELAIS DE MOTONEIGE**

**RESTAURANT - BAR**  
**OUVERT DU JEUDI AU DIMANCHE**

**7 CHALETS LOCATIFS**

**4 CHAMBRES DE MOTEL**

**SITE TOURISTIQUE**  
**Chute à l'Ours**  
SAISON D'ÉTÉ 2018-2019

**www.chutealours.com**  
**418 274-3411**



Site Internet / [www.ville.normandin.qc.ca](http://www.ville.normandin.qc.ca)



Page officielle :  
Ville de Normandin

Prochaines séances du Conseil municipal

Les lundis à 20 h; 21 janvier, 11 février et 11 mars 2019.

Date de tombée: 14 février 2019  
Prochaine parution: 28 février 2019

**URGENCE / TRAVAUX PUBLICS**  
**418 515-0424**

Communiquez avec nous : 418 274-2004  
[admin@ville.normandin.qc.ca](mailto:admin@ville.normandin.qc.ca)